



Conseil de sécurité

CS/10985

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

6950^e séance – matin & après-midi

**AVEC LA CRISE SYRIENNE QUI MENACE TOUT LE MOYEN-ORIENT, DE NOMBREUX ÉTATS
APPELLENT À PRÉSERVER LA LUEUR D'ESPOIR NÉE DE LA VISITE DU PRÉSIDENT
AMÉRICAIN DANS LA RÉGION**

**« Nous arrivons à un stade critique pour la viabilité du processus de paix entre
Israéliens et Palestiniens », affirme le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques**

« Tournant », « lueur d'espoir », « développement majeur », ce sont les mots utilisés par de nombreuses délégations aujourd'hui devant le Conseil de sécurité, lors du débat trimestriel consacré à la situation au Moyen-Orient, pour qualifier l'élan donné par la visite que le Président des États-Unis, M. Barack Obama, a effectuée dans la région en mars dernier. Le processus de paix engagé entre Israéliens et Palestiniens était dans l'impasse depuis septembre 2010.

La plupart des délégations ont exhorté Israéliens et Palestiniens à sortir du statu quo et à reprendre leurs négociations directes le plus tôt possible et sans conditions. « L'espoir né du réengagement des États-Unis au Moyen-Orient doit être entretenu », a aussi encouragé le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, qui a estimé « qu'il existait une ouverture pour qu'Israéliens et Palestiniens reprennent les négociations ».

« S'il est temps que la communauté internationale œuvre de manière concertée à l'avancement du processus de paix, beaucoup dépend de la volonté politique des parties », a-t-il néanmoins rappelé. « Nous arrivons, a-t-il ajouté, à un stade critique pour la viabilité du processus de paix entre Israéliens et Palestiniens ».

Avec la démission du Premier Ministre palestinien, M. Salam Fayyad, a prévenu le Secrétaire général adjoint, l'édification d'un État palestinien, en l'absence d'un horizon politique crédible, sera en péril. « La viabilité financière de l'Autorité palestinienne est précaire », a-t-il ajouté. Pour combler son déficit budgétaire, l'Autorité palestinienne aura besoin d'un appui financier de près de 1,4 milliard de dollars, a-t-il estimé.

Lors de la période considérée, le nombre des victimes palestiniennes a considérablement augmenté, en particulier à la suite des affrontements avec les forces israéliennes au cours de manifestations palestiniennes, a-t-il déploré. Ces manifestations, a-t-il rappelé, avaient été organisées pour dénoncer le sort réservé par Israël aux prisonniers palestiniens.

Profondément troublé par la poursuite des démolitions dans la zone C en Cisjordanie et à Jérusalem-Est –29 habitations appartenant à des Palestiniens ont été détruites entre le 25 mars et le 23 avril 2013–, M. Feltman a rappelé que les colonies de peuplement constituaient des violations du droit international et sapaient la confiance des Palestiniens à l'égard de la solution à deux États.

L'Observateur permanent de l'« État de Palestine », M. Ryad Mansour, a déclaré qu'Israël pourrait ainsi démontrer clairement sa bonne foi concernant son intention de mettre un terme à l'occupation. Israël, a-t-il ajouté, doit accepter le consensus général selon lequel les négociations doivent reprendre sur la base des frontières du 4 juin 1967.

« Ce n'est que par des négociations qu'il sera possible d'ajuster ces frontières », a affirmé M. Mansour. La libération des prisonniers politiques palestiniens est, a-t-il également souligné, un autre impératif. « Alors qu'Israël est attaché à une solution à deux États depuis 1947, les dirigeants palestiniens ne parlent jamais de deux États pour deux peuples », lui a répondu le délégué d'Israël, M. Ron Prosor, qui s'est étonné du silence du Conseil devant les attaques lancées depuis Gaza contre des villes du sud d'Israël. Le délégué israélien a également fait remarquer que le Président des États-Unis

avait, lors de sa visite en Israël, reconnu que le peuple israélien voulait la paix. « Le Président Obama veut ramener les deux parties à la table de négociations directes », a pour sa part déclaré la représentante des États-Unis, Mme Susan Rice. « La paix, a-t-elle estimé, est « nécessaire et possible », en dépit des nombreuses difficultés qui demeurent.

La situation en Syrie, unanimement décrite comme catastrophique, et pour laquelle, comme l'a dit le représentant de la France, M. Gérard Araud, il est difficile de déceler une lueur d'espoir, a également été au cœur du débat du Conseil. Le Secrétaire général adjoint a indiqué à ce propos que les modalités de la mission d'enquête des Nations Unies sur les allégations d'emploi d'armes chimiques en Syrie étaient toujours discutées avec la Syrie. « Le Secrétaire général a l'intention de faire en sorte que toutes les allégations crédibles présentées par les États Membres soient examinées et fassent, le cas échéant, l'objet d'une enquête », a-t-il expliqué, en ajoutant que les allégations relatives aux incidents d'Alep et de Homs devraient faire l'objet d'enquêtes.

Alors que le représentant du Royaume-Uni, M. Mark Lyall Grant, a appuyé cette mission d'enquête et déploré l'utilisation des missiles skuds contre les civils, son homologue de la Fédération de Russie, M. Vitaly Churkin, a pour sa part mis en garde contre les livraisons d'armes envisagées par certains États et estimé que les groupes insurgés n'étaient pas nécessairement dignes de confiance.

Le délégué de la République arabe syrienne, M. Bashar Ja'afari, s'en est, quant à lui, vivement pris à l'Arabie saoudite et au Qatar qu'il accuse de vouloir détourner l'attention du conflit israélo-palestinien en multipliant les déclarations belliqueuses à l'encontre de la Syrie. « L'Arabie saoudite et le Qatar ont semé les graines du radicalisme religieux auprès de nombreux jeunes musulmans, grâce à l'appât des pétrodollars », a-t-il affirmé.

Dans sa déclaration, le délégué de l'Arabie saoudite, M. Abdallah Y. Al-Mouallimi, avait rappelé l'initiative de la Ligue des États arabes d'inviter la coalition nationale, qui regroupe l'opposition syrienne, à occuper le siège de la Syrie et estimé qu'il était temps que le peuple syrien retrouve la place qu'il mérite au sein des organisations internationales.

« Les conséquences de la crise syrienne continuent de se faire sentir au Liban », a enfin souligné le Secrétaire général adjoint, qui, comme de nombreuses délégations, a exhorté les dirigeants libanais à s'engager à former un gouvernement, puisqu'un nouveau Premier Ministre, M. Tamam Salam, vient d'être désigné. Quant à la situation dans le Golan, elle reste, selon M. Feltman, instable, les activités militaires dans cette zone risquant de menacer le cessez-le-feu entre la Syrie et Israël.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Déclarations

M. JEFFREY FELTMAN, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, a indiqué que l'espoir né du réengagement des États-Unis au Moyen-Orient devait être entretenu. Le Président américain, M. Barack Obama, et le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, lors de leur rencontre du 11 avril, sont convenus qu'il existait une ouverture pour qu'Israéliens et Palestiniens reprennent les négociations, a rappelé M. Feltman. Il a ajouté que, s'il était temps que la communauté internationale œuvre de manière concertée à l'avancement du processus de paix, beaucoup dépendait de la volonté politique des parties.

Faisant référence à la démission du Premier Ministre palestinien, Salaam Fayyad, le Secrétaire général adjoint a reconnu que ce dernier avait dû composer avec des circonstances qui ont rendu difficile l'édification d'un État palestinien. « Cette perspective est, en l'absence d'un horizon politique crédible, en péril », a averti M. Feltman. Il a indiqué que la viabilité financière de l'Autorité palestinienne demeurait précaire, en estimant à près de 1,4 milliard de dollars l'assistance internationale nécessaire afin de couvrir le déficit budgétaire de l'Autorité.

« Lors de la période considérée, il y a eu une augmentation considérable du nombre des victimes palestiniennes, à la suite des affrontements avec les forces israéliennes au cours de manifestations palestiniennes de plus en plus violentes », a-t-il noté avec préoccupation, en faisant remarquer que le sort des prisonniers palestiniens avait nourri ces manifestations. M. Feltman s'est néanmoins félicité de la suspension par Samer Issazi de sa grève de la faim après la décision de justice du 23 avril. Il a insisté sur la nécessité de trouver une solution à la question des prisonniers palestiniens.

Le Secrétaire général adjoint a indiqué que les incursions des forces de sécurité israéliennes, dont le nombre est quasiment inchangé, se caractérisaient néanmoins par un niveau de violence accru. « Les opérations israéliennes ont causé la mort de deux adolescents palestiniens et blessé près de 724 personnes, dont 352 enfants », a-t-il dit, alors que 13 Palestiniens ont été blessés lors d'affrontements avec les colons israéliens.

Profondément troublé par la poursuite des démolitions dans la zone C et à Jérusalem-Est –29 habitations appartenant à des Palestiniens ont été détruites entre le 25 mars et le 23 avril 2013– M. Feltman a rappelé que les colonies de peuplement étaient contraires au droit international et sapient la confiance des Palestiniens dans la viabilité d'une solution à deux États.

Passant ensuite à la situation à Gaza, qu'il a qualifiée de plus en plus fragile, M. Feltman a indiqué que le cessez-le-feu négocié le 21 novembre avait connu des revers et que peu de progrès avaient été enregistrés en vue de régler les questions sous-jacentes identifiées par les parties. « Vingt roquettes ont été tirées sur Israël à partir de Gaza au cours du dernier mois », a-t-il noté avec préoccupation. Il a vigoureusement condamné les tirs de roquettes visant Israël tout en exhortant ce pays à faire preuve de retenue en réagissant à ces tirs. Le Secrétaire général adjoint a ensuite détaillé les efforts en cours en faveur de la réconciliation palestinienne, notant que le Bureau central des élections était techniquement prêt à organiser des élections. « Quatre-vingts pour cent de la population palestinienne adulte sont inscrits sur les listes électorales », a-t-il fait observer.

Concernant la situation qui sévit actuellement en Syrie, M. Feltman a rappelé que le Secrétaire général, par la voix de son Représentant spécial conjoint, M. Lakhdar Brahimi, avait demandé au Conseil de sécurité de considérer un embargo sur les armes. Les modalités de la mission d'enquête des Nations Unies sur les allégations d'emploi d'armes chimiques en Syrie, a-t-il indiqué, sont toujours discutées avec la Syrie. « Il est dans l'intention du Secrétaire général que toutes les allégations crédibles présentées par les États Membres soient examinées et fassent, le cas échéant, l'objet d'une enquête », a-t-il expliqué, en ajoutant que les allégations relatives aux incidents d'Alep et d'Homs devraient faire l'objet d'enquêtes. Le Secrétaire général adjoint a indiqué que les experts, en attendant de pouvoir entrer dans le territoire syrien, étudiaient les informations mises à leur disposition par les États Membres. « Ils pourront se déployer en Syrie dans un délai compris entre 24 et 48 heures, dès que le Gouvernement syrien aura donné son accord sur les modalités de la mission d'enquête », a-t-il dit.

M. Feltman a ensuite indiqué que la situation dans le Golan restait instable avec des affrontements quotidiens entre les forces armées syriennes et les forces de l'opposition. Il a prévenu que les activités militaires dans cette zone risquaient de menacer le cessez-le-feu entre la Syrie et Israël.

« Les conséquences de la crise syrienne continuent de se faire sentir au Liban », a également prévenu le Secrétaire général adjoint, en rappelant les sept tirs de roquettes lancés à partir de la Syrie et qui sont tombés sur le territoire libanais. Il a demandé à toutes les parties de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban. Il a aussi exhorté tous les dirigeants libanais à s'engager dans la formation d'un gouvernement, maintenant qu'un nouveau Premier Ministre, M. Tamam Salam, a été désigné, avant de plaider pour le respect de la politique de dissociation prônée par le Président libanais Sleiman concernant la situation en Syrie.

En conclusion, M. Feltman a indiqué que l'avancement du processus de paix pour le Moyen-Orient était crucial pour empêcher une plus grande déstabilisation de la région. « Comme l'a dit à maintes reprises le Secrétaire général, il y a une ouverture pour une initiative importante afin de parvenir à une solution à deux États qui répondra au mieux aux aspirations des Israéliens et des Palestiniens », a-t-il expliqué.

« Nous arrivons à un stade critique pour la viabilité du processus de paix », a-t-il déclaré, en ajoutant que les Nations Unies, qui saluent le réengagement des États-Unis, se tenaient prêtes à contribuer à la reprise de négociations substantielles.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de l'État de Palestine, a déploré qu'Israël continue de mener ses politiques illégales destinées à altérer la nature démographique du Territoire palestinien occupé. Il a dénoncé la confiscation des terres, les constructions de logements et les violations des droits de l'homme par Israël, ainsi que la façon dont ce pays réprime les manifestations pacifiques. Il a lancé un appel urgent pour trouver une solution au conflit israélo-palestinien. Les dirigeants palestiniens ont salué les efforts menés récemment par les parties concernées pour reprendre le chemin de la paix, a-t-il dit, en faisant référence à la visite, dans la région, du Président des États-Unis, M. Barack Obama. Il a indiqué qu'il assurait un suivi de cette visite avec le Secrétaire d'État américain, M. John Kerry, ainsi que par le biais des réunions avec le Comité ministériel de suivi arabe.

M. Mansour a ensuite énuméré les éléments qu'il considère comme essentiels dans ce processus politique, à commencer par la cessation des activités de colonisation par Israël. Cela permettrait, a-t-il dit, à Israël de démontrer clairement sa bonne foi concernant son intention de mettre un terme à l'occupation. Il a aussi exigé d'Israël la cessation des activités de peuplement et lui a demandé d'accepter le principe du retrait des terres confisquées en 1967, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Israël doit accepter le consensus général selon lequel les négociations doivent reprendre la base des frontières du 4 juin 1967 et que ce n'est que par des négociations qu'il sera possible d'ajuster ces frontières.

La libération des prisonniers politiques palestiniens est un autre impératif, a estimé M. Mansour. Il y a 4 900 prisonniers palestiniens dans les geôles israéliennes, dont 235 enfants, 1 200 personnes nécessitant des soins médicaux urgents et 168 prisonniers détenus sans aucun motif de poursuite pénale. Il a déploré les mauvaises conditions de détention, qui ont causé notamment le décès d'Arafat Jaradat, des suites de la torture, et celui de Maysara Abu Hamdiyeh par faute de négligence médicale. Il a aussi parlé de la grève de la faim menée par M. Samer Issawi pendant plus de 260 jours, avant d'appeler la communauté internationale à tout faire pour obtenir sa libération. M. Mansour a ensuite demandé la cessation du blocus sur Gaza, qui continue d'affaiblir la société palestinienne sur les plans socioéconomique et humanitaire.

L'Observateur permanent de la Palestine a demandé de faire preuve d'une volonté politique forte pour faire progresser les négociations. Israël ne peut pas continuer à bénéficier de l'absolution, a-t-il dit, en demandant à la communauté internationale d'obliger Israël à respecter le droit. M. Mansour a espéré que les efforts de M. Kerry porteraient des fruits et appelé le Conseil à ne pas rester passif. Il a soutenu les efforts de la délégation ministérielle arabe qui se rendra prochainement dans plusieurs capitales, dont Washington, D.C. Il a réaffirmé la détermination des dirigeants palestiniens en faveur d'un règlement pacifique et d'une solution à deux États. « Mais nous devons en même temps préserver la dignité du peuple palestinien et leur garantir la justice », a-t-il rappelé. Avant de conclure, M. Mansour a fait part des efforts qui étaient menés pour résoudre la division politique palestinienne. Nous espérons que des élections se tiendront bientôt. Il a aussi exprimé sa grande préoccupation en ce qui concerne le sort des réfugiés palestiniens en Syrie, avant d'appeler la communauté internationale à respecter ses responsabilités à cet égard.

M. RON PROSOR (Israël) a rappelé que le peuple juif d'Israël avait célébré, mardi dernier, 65 années de vie sur un territoire libre et indépendant. Il a fait remarquer que le Président des États-Unis, M. Barack Obama, avait, lors de sa récente visite en Israël, reconnu que le peuple israélien voulait la paix. Il a ensuite parlé des trois piliers sur lesquels une paix durable doit être instaurée, c'est-à-dire l'éducation, la paix et la sécurité. Il a demandé aux Palestiniens d'encourager, à la maison et à l'école, la tolérance et la coexistence. Il a cependant regretté que, dès le berceau et le jardin d'enfants, en passant par les camps d'été et les matchs de football, les messages d'intolérance prédominent au sein de la société palestinienne. Sous la direction de l'Autorité palestinienne, les élèves apprennent l'histoire dans des manuels qui glorifient les terroristes et des enfants de cinq ans chantent la gloire des djihadistes, a-t-il noté. En outre, il s'est demandé comment les enfants de Gaza pouvaient apprendre la tolérance alors que les dirigeants de ce territoire répriment quotidiennement la population. Il a donné l'exemple du Hamas qui arrête les femmes parce qu'elles circulent à bicyclette et leur interdit d'apparaître en public sans couvrir leurs cheveux.

Le représentant a ensuite parlé du deuxième pilier, la paix. Depuis que le Roi David a placé la pierre angulaire de son palais à Jérusalem, il y a 3 000 ans, les Juifs ont vécu de manière ininterrompue sur les terres d'Israël, a-t-il rappelé. Les Juifs ont survécu aux pogroms et aux croisades, jusqu'au rétablissement de l'État juif. M. Prosor a assuré qu'Israël était attaché à une solution à deux États, et ce, depuis 1947. De leur côté, les dirigeants palestiniens ne parlent jamais de deux États pour deux peuples, a-t-il remarqué. Il a aussi remarqué qu'un monument, érigé par l'Autorité palestinienne à Bethléem, présente les frontières de l'État palestinien, sans faire figurer l'État israélien qui est tout simplement biffé sur la carte. Il a aussi noté que M. Mahmoud Abbas a renouvelé ses efforts pour conclure un accord d'unité avec le Hamas, en précisant qu'il s'agit d'une organisation terroriste appelant à la destruction d'Israël.

Le troisième pilier est la sécurité, a précisé le représentant d'Israël, mais les villes du sud d'Israël, s'est-il indigné, sont constamment attaquées depuis Gaza, en dépit de l'absence de colonies de peuplement dans cette région depuis 2005. Le Conseil de sécurité, a-t-il déploré, n'a pas dit un seul mot pour condamner les auteurs de ces actes. Le représentant a indiqué que les forces de sécurité avaient arrêté au cours du mois d'avril un bateau, près de la péninsule du Sinaï, qui contenait 60 000 fusils, des lanceurs RPG, des mitraillettes, des grenades à mains et des munitions. Chacun sait que l'Iran est le plus grand fournisseur d'armes au Moyen-Orient, a dit M. Prosor, en soulignant aussi la progression du programme nucléaire iranien. Il a aussi relevé que l'Iran avait annoncé deux grands projets d'infrastructures destinés à augmenter ses capacités de production de l'uranium. Dans le même temps, l'Iran donne des conseils à M. Bashar Al-Assad pour l'aider à assassiner le peuple syrien, a-t-il déploré.

M. Prosor a enfin parlé du Liban où le Hezbollah équipe son armée de 50 000 missiles et dispose peut-être du plus grand stock d'armes chimiques au monde. Le dirigeant du Hezbollah prétend que son armée défend le Liban contre Israël, mais, en fait, il veut une armée qui puisse massacrer ses frères et sœurs arabes, a-t-il estimé. Il a regretté que l'Union européenne ne considère pas le Hezbollah comme une organisation terroriste et le laisse opérer en toute immunité sur le sol européen, comme à Chypre où un militant a été récemment arrêté pour avoir planifié des attentats contre des civils.

Mme SUSAN RICE (États-Unis) a déploré la dégradation continue de la situation déjà catastrophique en Syrie, en faisant remarquer que des centaines de Syriens avaient été tués au cours du week-end dernier. « Plus de 400 000 Syriens ont fui le pays ces derniers mois », a-t-elle poursuivi. C'est pourquoi, les États-Unis, a-t-elle indiqué, ont doublé leur aide à l'opposition syrienne. Mme Rice a ensuite rappelé que le communiqué de Genève demeurerait la base de la résolution de la crise en Syrie avec notamment le transfert des pouvoirs du Président Assad à un organe prévu à cet effet.

« Les idéologies extrémistes ne sont pas compatibles avec le futur de la Syrie, pour lequel tant de Syriens sont en train de mourir », a déclaré la représentante des États-Unis. Elle s'est dite profondément préoccupée par les allégations d'emploi d'armes chimiques en Syrie et a souhaité que les experts de la mission d'enquête des Nations Unies puissent se déployer en Syrie pour faire la lumière sur ces allégations. Passant à la situation au Liban, elle a déclaré que son pays appuyait la politique de dissociation du Président libanais, M. Michel Sleiman, à l'égard du conflit syrien.

Mentionnant la récente visite du Président américain, M. Barack Obama, au Moyen-Orient, la représentante a indiqué que son pays « voulait ramener les deux parties à la table de négociations directes » et œuvrait de concert avec elles, ainsi qu'avec le Représentant spécial du Quatuor, à cette fin. « Malgré les nombreuses difficultés qui demeurent, la paix est nécessaire et possible », a insisté Mme Rice, qui a indiqué que les tirs de roquettes lancés depuis Gaza contre Israël compromettaient les efforts entrepris. Elle a aussi encouragé l'Autorité palestinienne à prendre les mesures nécessaires afin de relancer l'économie en Cisjordanie. « Des progrès dans le processus de paix sont urgents pour la région, mais aussi pour le monde entier », a-t-elle dit avant de conclure.

M. GÉRARD ARAUD (France) a mis l'accent sur la menace qui pèse, dans le cadre du processus de paix israélo-palestinien, sur la viabilité même de la solution des deux États. La France, dès lors, se réjouit que les États-Unis partagent le sentiment d'urgence qu'il y a à agir et son représentant a assuré l'appui de celle-ci aux efforts américains en faveur d'une relance d'un processus de paix. « Créer un environnement politique viable pour des négociations passe notamment par l'adoption des mesures de confiance permettant de casser la logique de défiance entre les parties et de prouver aux populations qu'un meilleur futur est possible », a souligné M. Araud.

Il a appelé Israël à respecter ses obligations internationales vis-à-vis des détenus palestiniens, à permettre le développement économique de la Palestine, à lever le blocus sur Gaza et à cesser les démolitions et confiscations. « Rien que pour la seule journée d'hier, 16 démolitions ont été rapportées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires », a-t-il déploré. La France attend, de la part de l'Autorité palestinienne, qu'elle fasse « un usage constructif » de son nouveau statut aux Nations Unies, a indiqué son représentant, qui a condamné les récents tirs de roquettes et rappelé que la France était attachée au strict respect de la trêve. M. Araud a également réaffirmé que la France était disposée à contribuer à un règlement final, notamment avec ses partenaires européens, et a souligné combien il importait également que les acteurs régionaux soient mieux associés à la recherche d'une solution, dans l'esprit de l'Initiative arabe de paix.

En ce qui concerne la Syrie, le représentant de la France a noté qu'il était difficile de déceler une lueur d'espoir face à un conflit qui a déjà déplacé 4,5 millions de Syriens dans le pays et 1,5 million vers les pays voisins. Le bilan humain, depuis le début de la crise, approche désormais les 100 000 morts, en majorité des civils, a-t-il rappelé. Dès lors, la question qui se pose est : quand le Conseil de sécurité prendra-t-il les mesures nécessaires pour mettre un terme à ce calvaire ? Ces mesures, nous les connaissons pour avoir essayé de les faire adopter dans cette enceinte, a-t-il ajouté.

L'Ambassadeur Araud a précisé qu'au titre de ces mesures, il y a la saisine de la Cour pénale internationale (CPI) pour juger les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis en Syrie et « dont la responsabilité première et massive est imputable au régime de Bashar Al-Assad ». Il a ensuite mis l'accent sur la nécessité d'intensifier « la pression humanitaire », à la fois pour faire cesser les violences indiscriminées contre les civils et pour permettre un accès à toutes les populations dans le besoin. « Les messages adressés par le Conseil à cet effet sont insuffisants », a-t-il dit. Enfin, il a insisté sur la nécessité d'une transition politique, qui marquerait « une rupture claire avec le passé » et qui pourrait répondre aux aspirations légitimes des Syriens à choisir leur destin démocratiquement. « Aujourd'hui, a-t-il fait remarquer, la seule lueur d'espoir se situe du côté de l'opposition et nous travaillons à la nourrir. »

Avant de conclure, le représentant a tenu à saluer l'action du Liban, pris dans la tourmente et dont le Gouvernement a choisi la politique de dissociation. « Elle seule peut protéger le Liban d'un retour à la guerre civile », a-t-il souligné, en appelant l'ensemble des Libanais à ne pas céder à la surenchère communautaire et à respecter les principes agréés dans la Déclaration de Baabda, et ce, dans l'intérêt de la stabilité du pays.

« En ce qui concerne le processus de paix au Moyen-Orient, il existe, aujourd'hui, une opportunité pour développer une initiative politique sérieuse en vue de parvenir à une solution négociée à deux États sur la base des frontières de 1967 », a estimé Mme SYLVIE LUCAS (Luxembourg). Pour

la représentante, les visites récentes dans la région du Président des États-Unis, M. Barack Obama, et du Secrétaire d'État, M. John Kerry, constituent, en effet, des jalons importants pour la relance du processus de paix. « Il est essentiel que chacune des parties y mette désormais du sien pour surmonter l'impasse, reprendre les pourparlers et mettre sur pied un plan d'action assorti d'un calendrier précis », a-t-elle insisté. À Israël, le Luxembourg demande de cesser toute activité de colonisation. « Nul ne croira, en Palestine, à l'aboutissement des efforts si ces activités perdurent, si le blocus de Gaza se poursuit, si la construction de routes réservées aux colons se multiplient ou si le mur de séparation arrache des terres aux Palestiniens », a-t-elle rappelé. Aux Palestiniens, le Luxembourg demande de respecter les principes du Quatuor et de continuer leurs efforts en vue de combattre le terrorisme.

Concernant la situation en Syrie, Mme Lucas a estimé que les mots ne suffisent plus pour décrire les horreurs vécues au quotidien par le peuple syrien. Elle a illustré ce constat en citant certains des crimes perpétrés chaque jour, dont l'emploi de missiles et de bombes à sous-munitions, la torture, les violences sexuelles, le recrutement d'enfants à des fins militaires. Dans ce contexte, elle a également souligné qu'il était urgent que la commission d'enquête mise en place par le Secrétaire général puisse se rendre en Syrie pour faire la lumière sur toutes les allégations crédibles d'emploi d'armes chimiques. « Le Luxembourg réaffirme, aujourd'hui, avec force qu'en l'absence d'un processus de responsabilisation crédible au plan national, la saisine de la Cour pénale internationale s'avèrera indispensable ». La représentante a ajouté que la Syrie était en train de s'écrouler et qu'il était urgent que le Conseil de sécurité agisse avant qu'il ne soit trop tard.

Notant que le conflit syrien s'étendait au-delà des frontières du pays, Mme Lucas a estimé qu'il n'était pas exagéré de dire que le Liban et la Jordanie faisaient face à une menace existentielle. Elle a aussi exprimé sa reconnaissance aux pays voisins pour la solidarité avec laquelle ils continuent d'accueillir les réfugiés syriens et a appelé les États Membres à concrétiser les annonces faites lors de la Conférence de Koweït City, le 30 janvier 2013. Le Luxembourg a concrétisé ses engagements et transféré les fonds promis aux institutions, fonds et programmes des Nations Unies concernés. Le Gouvernement luxembourgeois a également décidé, la semaine dernière, de faire une contribution supplémentaire d'un million d'euros, a-t-elle indiqué.

M. MARK LYALL GRANT (Royaume-Uni) a salué les efforts du Secrétaire d'État américain, M. John Kerry, en faveur de la paix israélo-palestinienne, et indiqué que son pays était prêt à mobiliser l'Union européenne derrière toute décision en faveur de cette paix. Il faut aussi que les deux parties adoptent d'urgence des mesures pour restaurer la confiance, a-t-il ajouté. Le représentant s'est dit préoccupé par les détentions administratives de Palestiniens qu'Israël continue de pratiquer, alors qu'un accord avait été conclu en mai 2012 pour les limiter. Il a noté, d'un autre côté, que des tirs de roquettes palestiniens avaient été dirigés sur Israël au cours de ces derniers mois. Depuis novembre 2012, il y a cependant une période d'accalmie, a-t-il noté, en demandant à toutes les parties concernées de respecter pleinement le cessez-le-feu.

La stabilité économique et politique est essentielle à l'instauration de la paix, a souligné M. Lyall Grant. Regrettant la démission récente du Premier Ministre palestinien, M. Salaam Fayyad, le représentant du Royaume-Uni a demandé que les institutions palestiniennes bénéficient d'un appui. Il s'est par ailleurs félicité de la décision d'Israël de reprendre le transfert des revenus fiscaux vers la Palestine. Le Royaume-Uni demeure favorable à l'Autorité palestinienne et contribue à son financement, a indiqué le représentant. Il a espéré que 2013 serait une année de paix entre Israéliens et Palestiniens.

En ce qui concerne la Syrie, M. Lyall Grant s'est dit choqué par la mort de centaines de personnes du fait des autorités gouvernementales, en soulignant la brutalité du régime. « Nous continuons d'appuyer les efforts du Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes, a-t-il dit. Le représentant a déploré l'utilisation des missiles skuds contre les civils et appuyé la mission d'enquête des Nations Unies visant à établir la vérité sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques. Il a demandé que la mission d'enquête ait un accès complet aux installations. Le représentant a aussi souligné la situation humanitaire dramatique en Syrie, en attirant l'attention sur les 10 millions de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire d'ici à la fin de l'année, dont 4 millions de réfugiés syriens qui auront fui la Syrie.

À Istanbul, au cours du week-end dernier, les Premiers Ministres du Groupe des Amis de la Syrie ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une transition politique pour garantir le droit à la participation de la minorité, a rappelé M. Lyall Grant. Il a félicité la Jordanie, la Turquie, l'Iraq et le Liban d'offrir un sanctuaire aux réfugiés syriens, malgré le fardeau que cela représente. Le Royaume-Uni a fourni 260 millions de dollars sous forme d'aide humanitaire, a-t-il dit avant de réaffirmer le soutien de son pays et d'encourager d'autres à en faire de même. Le représentant a regretté les obstacles administratifs imposés par le Gouvernement syrien à cette aide. Enfin, il a demandé que les auteurs de violations des droits de l'homme en Syrie soient traduits en justice et que la Cour pénale internationale puisse être saisie des crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) a déclaré que la situation en Cisjordanie s'était aggravée. Il a fermement condamné les tirs de roquettes lancés à partir de Gaza en direction d'Israël. « Il est crucial que les parties reprennent les négociations, sans conditions préalables, sur la base de paramètres connus de tous », a-t-il dit, avant de plaider pour l'adoption de mesures qui permettent de rétablir la confiance, notamment la cessation de l'implantation de nouvelles colonies de peuplement et le règlement de la question des prisonniers palestiniens. Le délégué a ensuite indiqué que le Quatuor, en coopération avec les pays arabes, pouvait jouer un rôle crucial dans l'avancement du processus de paix.

M. Churkin a ensuite condamné le récent enlèvement d'un dignitaire orthodoxe en Syrie par des insurgés, y voyant là une tentative d'aggraver les clivages confessionnels dans le pays. « Ces groupes d'insurgés sont-ils dignes de confiance? » s'est-il interrogé, en mettant en garde contre l'assistance financière apportée par certains pays aux rebelles en Syrie. Cette aide, a-t-il prévenu, risque de tomber entre les mains de groupes terroristes. Il a également mis en garde contre la livraison d'armes que certains États envisageraient, avant de critiquer « les agissements d'une minorité agressive de la communauté internationale qui ne fait qu'encourager une guerre totale en Syrie ». En conclusion, M. Churkin a estimé que le Communiqué de Genève restait la base d'un règlement de la crise en Syrie, avec notamment la mise sur place d'un organe de transition.

M. GARY QUINLAN (Australie) a plaidé en faveur d'une solution à deux États, en appelant à ne pas perdre de vue les occasions qui nous sont données en ce moment. Il a notamment salué la visite récente du Président des États-Unis, M. Barack Obama, au Moyen-Orient. Certains signes montrent que les Israéliens et les Palestiniens pourraient mener des négociations directes, a-t-il noté. Il faut cependant que les deux parties en fassent davantage, notamment en ce qui concerne la cessation par Israël des activités liées à la construction de nouvelles colonies de peuplement. Le soutien constant des donateurs au développement dans les territoires palestiniens est crucial, a-t-il ajouté. Il a par ailleurs regretté la démission du Premier Ministre palestinien, M. Salaam Fayyad. Le représentant a demandé à Israël de prendre des mesures pour lever les obstacles au développement économique des Palestiniens. Il a aussi exhorté les Palestiniens à cesser tout acte de violence contre Israël et à régler leurs divergences internes, afin de s'unir en faveur de la paix.

Venant à la situation en Syrie, le représentant s'est dit très affecté par la situation humanitaire qui prévaut dans le pays. Il a averti du coût de l'inaction du Conseil de sécurité, qui est difficile à supporter pour les Syriens ainsi que pour les pays voisins qui commencent à être dépassés par les flux de réfugiés syriens. Toutes les parties doivent coopérer avec les Nations Unies et les institutions humanitaires pour faciliter la fourniture de l'aide humanitaire, a-t-il insisté. Le Représentant spécial conjoint pour l'ONU et la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi, a expliqué comment appuyer les efforts qu'il mène et qu'il était temps maintenant que le Conseil de sécurité réponde à cet appel, afin de parvenir à mettre un terme à cette crise, a-t-il ajouté. M. Quinlan a enfin demandé au Gouvernement syrien de s'engager dans la voie du dialogue en faveur d'un État démocratique et du respect du droit. Il s'est dit très préoccupé par les allégations d'utilisation d'armes chimiques en Syrie. C'est pourquoi, il a demandé au Conseil de répondre de manière crédible à ce problème si ces allégations s'avéraient fondées.

M. MOHAMMED LOULICHKI (Maroc) a affirmé que la situation au Moyen-Orient avait récemment connu un tournant avec la visite du Président des États-Unis, M. Barack Obama. « Cette visite a rallumé une lueur d'espoir pour une reprise des négociations qu'il convient de préserver », a-t-il souhaité. Le délégué du Maroc a ensuite déclaré que la partie palestinienne avait prouvé son engagement en faveur d'une paix juste et globale au Moyen-Orient. « La flexibilité de la partie palestinienne se heurte néanmoins à la poursuite de la construction de colonies de peuplement, notamment à Jérusalem-Est », a-t-il profondément regretté. L'équilibre confessionnel de Jérusalem doit absolument être préservé, a-t-il insisté.

Le représentant du Maroc a ensuite demandé la levée du blocus qui frappe Gaza et demandé qu'il soit mis un terme à la « tragédie que vivent les prisonniers palestiniens ». Il a aussi estimé que l'unité palestinienne ne pouvait que servir la cause de la paix. « 2013 doit être l'année d'une solution pacifique au Moyen-Orient, avec deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité », a-t-il souligné, en prévenant qu'un échec serait « une tragédie ».

Concernant la situation en Syrie, le représentant a plaidé pour une solution « permettant de concrétiser les aspirations du peuple syrien ». Il a aussi tenu à exprimer l'attachement de son pays à la souveraineté nationale et à l'intégrité territoriale du Liban et espéré que les responsables libanais seront bientôt en mesure de former un nouveau gouvernement.

M. TOFIG MUSAYEV (Azerbaïdjan) a appelé les parties concernées à mener un processus de paix crédible au Moyen-Orient. Il a espéré que les efforts récents contribueraient à sortir ce processus de l'impasse, en saluant notamment les efforts du Président des États-Unis, M. Barack Obama. Il a aussi souligné l'importance de l'Initiative de paix arabe. Pour faire aboutir le processus de paix, a insisté le représentant, il faudrait respecter avant tout les principes consacrés dans la Charte des

Nations Unies et promouvoir l'objectif d'un règlement global fondé sur le droit international. Il sera impossible d'y arriver sans la détermination des parties, a-t-il averti. De l'avis de sa délégation, les activités d'implantation de colonies de peuplement constituent une menace au processus de paix. Il a condamné à nouveau ces actes et demandé à Israël d'y mettre un terme.

Le représentant a demandé aux parties d'honorer leurs engagements en ce qui concerne le cessez-le-feu du 21 novembre 2012 et de s'abstenir de toute mesure visant à le compromettre. Il faudrait aussi promouvoir le dialogue interculturel et la réconciliation, a-t-il dit. Le représentant a par ailleurs appuyé les efforts entrepris pour parvenir à une réconciliation palestinienne sous l'égide du Président Abbas et émis l'espoir que l'unité palestinienne sera bientôt une réalité. Avant de conclure, le représentant a souligné l'importance du développement économique du peuple palestinien et l'urgence de l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza afin de mettre un terme aux souffrances des détenus palestiniens.

M. MASOOD KHAN (Pakistan) a estimé que le Conseil de sécurité, le Quatuor, ainsi que les dirigeants régionaux devraient redonner un nouveau souffle au processus de paix au Moyen-Orient. Toutefois, a-t-il précisé, bien que ces différents organes ou acteurs aient un rôle à jouer, « la sagesse qui doit guider un élan décisif en faveur de ce processus de paix doit venir d'Israël et de la Palestine ». Il a rappelé les mots qui avaient été prononcés, la semaine dernière, par le Secrétaire d'État américain, M. John Kerry: « la fenêtre d'opportunités pour parvenir à une solution de paix à deux États est en train de se refermer », a-t-il dit. Pour le Pakistan, cet avertissement témoigne de l'urgence qu'il y a à agir. « Les deux parties doivent prendre des engagements et dépasser leur scepticisme », a insisté le représentant.

Entre-temps, a estimé M. Khan, « des mesures urgentes doivent être prises pour soulager les souffrances du peuple palestinien ». La bande de Gaza est devenue une prison à ciel ouvert et son blocage doit être levé, a-t-il insisté. Les barrières et les points de passage en Cisjordanie doivent, aussi, être levés car ils entravent considérablement la libre circulation des marchandises et le commerce. Il faut en outre mettre fin aux traitements inhumains infligés aux détenus palestiniens et faire en sorte qu'une enquête indépendante soit menée sur le décès du prisonnier Arafat Jaradat, afin que les auteurs de cet acte puissent être traduits en justice. Par ailleurs, M. Khan a salué l'accord intervenu entre Israël et la Palestine en vue de permettre à l'UNESCO de se rendre à Jérusalem-Est. « Tout en étant une petite mesure de confiance, elle n'en demeure pas moins importante », a estimé le représentant.

S'agissant de la situation en Syrie, M. Khan a estimé que « les diktats de la realpolitik » avaient immobilisé la communauté internationale et le Conseil de sécurité en empêchant toute intervention significative. « Les doctrines concurrentes de militarisation et le triomphe militaire sont des conduites choquantes pour le dialogue et la diplomatie », a-t-il souligné. Le représentant a appelé à cesser la fourniture d'armes à toutes les parties. Le Pakistan est convaincu que le Communiqué de Genève contient tous les éléments permettant d'instaurer un dialogue politique, a souligné le représentant. « Il n'y a pas d'autre choix à l'horizon », a-t-il conclu, en appelant toutes les parties à continuer à accorder leur confiance au Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi, pour assurer la médiation.

« Malgré les efforts menés par le Conseil de sécurité en vue de trouver une solution politique au conflit qui accable la Syrie, nous assistons à une utilisation croissante de la force et de la violence, tant de la part du Gouvernement syrien que de la part de l'opposition armée », a déploré M. GERT ROSENTHAL (Guatemala). « Le résultat de cette violence est la mort de milliers de civils innocents, la souffrance de millions de personnes, et une crise humanitaire dont la dimension est grave », a-t-il souligné. Le Guatemala pense que la seule solution pouvant mettre un terme au conflit en Syrie est que les deux parties acceptent de déposer les armes et de négocier une issue politique à la crise. M. Rosenthal a déclaré que la poursuite de la lutte armée n'entraînera qu'une augmentation de la violence sectaire à travers le pays. Il s'est, par ailleurs, dit grandement préoccupé par l'émergence, au sein de l'opposition armée, de groupes qui ne cachent plus leur association à des organisations terroristes. « Nous ne devrions pas permettre à ces groupes de tirer parti de la situation d'instabilité qui prévaut en Syrie », a-t-il insisté.

Tout en saluant les efforts entrepris en vue de réunir les différents groupes d'opposition sous une même bannière, efforts qui ont abouti à la création de la « Coalition nationale syrienne », M. Rosenthal s'est toutefois inquiété que cette coalition soit considérée comme étant « la représentante légitime du peuple syrien ». Il a indiqué que le Guatemala demeurerait convaincu que tout processus de transition en Syrie devra être guidé par les Syriens eux-mêmes et devra se faire dans le respect des droits de toutes les parties. Le Guatemala estime donc qu'il est prématuré de donner une légitimité à la Coalition qui, « tout comme le Gouvernement, est loin de bénéficier d'un large appui au sein de la population syrienne et n'a pas été élu démocratiquement », a souligné M. Rosenthal. Il a émis l'espoir que le rôle de ce groupe soit d'aider les différents interlocuteurs à progresser vers la tenue de négociations pacifiques entre les parties au conflit. Il a aussi mis l'accent sur la nécessité urgente de

mettre en œuvre un plan de réponse humanitaire en Syrie afin, a-t-il dit, de ne pas prolonger davantage les souffrances du peuple syrien.

S'agissant du Moyen-Orient en général, M. Rosenthal a dit espérer qu'Israël et la Palestine pourront, à court terme, prendre des engagements en faveur du processus de paix et d'une solution capables de les mener à une paix durable. Le 8 avril, le Guatemala a décidé de reconnaître la Palestine en tant qu'État, a annoncé le représentant. « Cette décision, qui est fondée sur le respect du principe du droit des peuples à l'autodétermination, a été prise sans ignorer la nécessité de relancer des négociations directes entre Israël et la Palestine, et ce, avec l'appui de la communauté internationale », a-t-il précisé. Il a souhaité que le Quatuor puisse à nouveau jouer un rôle proactif à cet égard, et que les parties puissent également assumer leurs responsabilités. Le Guatemala estime, en outre, que le travail mené, ces dernières semaines, par les États-Unis, peut fournir un élan aux deux parties en présence et relancer les possibilités de dialogue, a dit M. Rosenthal. Le représentant s'est en outre dit très préoccupé par l'état de l'économie palestinienne. Il a appelé la communauté internationale, en particulier les pays de la région et les économies émergentes, à renforcer leur aide à la revitalisation de celle-ci.

Mme MARIA CRISTINA PERCEVAL (Argentine) a remarqué qu'Israël ne donnait aucun signe de son intention de modifier sa politique actuelle en matière de colonies de peuplement, laquelle, a-t-elle dit, constitue un véritable obstacle à la paix. Évoquant le sort des prisonniers palestiniens détenus par Israël, elle a demandé qu'une solution urgente soit trouvée concernant M. Samer Issawi, gréviste de la faim. La représentante a également condamné les tirs de roquettes lancés contre Israël au cours de ces dernières semaines. Elle s'est félicitée aussi des efforts entrepris récemment par les États-Unis, lesquels, s'est-elle réjouie, ont donné un nouvel élan au processus de paix pour le Moyen-Orient. Elle a estimé que le Conseil de sécurité pourrait jouer son rôle en réaffirmant le cadre du processus de paix. L'Argentine, a-t-elle dit, se félicite des plans de soutien au développement économique et social de la Palestine et des mesures prises pour améliorer la situation humanitaire à Gaza. Elle a aussi salué les progrès accomplis vers la formation d'un gouvernement d'unité palestinienne, en attendant la réconciliation entre le Fatah et le Hamas.

S'agissant de la situation en Syrie, la représentante s'est inquiétée des graves incidents survenus à la frontière libanaise et des allégations d'utilisation d'armes chimiques. Elle a plaidé en faveur d'une solution politique et demandé de cesser la livraison d'armes aux deux parties. Le Conseil de sécurité doit se montrer capable de surmonter les divergences de vues afin de s'acquitter de ses responsabilités, a-t-elle souligné. La représentante a par ailleurs mis l'accent sur la menace que représente la crise syrienne pour le Liban et soutenu les efforts de ce pays pour préserver sa stabilité. En conclusion, Mme Perceval a émis l'espoir que le ferme soutien de la communauté internationale en faveur d'une solution à deux États se traduira par des efforts concrets de la part des parties, y compris des acteurs internationaux impliqués, pour relancer le processus de paix.

M. KODJO MENAN (Togo) a estimé que le statu quo au Moyen-Orient n'avait que trop duré et exhorté l'État d'Israël et l'Autorité palestinienne à poser les actes qui contribuent à renforcer la confiance mutuelle. Il a ensuite condamné les attaques dirigées contre l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) par des manifestants à Gaza, le 4 avril dernier. « La solution du conflit israélo-palestinien passe nécessairement par les négociations directes entre les deux parties », a-t-il poursuivi, avant d'appeler le Conseil de sécurité et le Quatuor à exercer des pressions sur les parties afin qu'elles fixent un calendrier pour la reprise des négociations.

En ce qui concerne la Syrie, M. Menan a estimé que le Conseil devrait bâtir sur l'unité qu'il a trouvée, le 18 avril, lorsqu'il a lancé un appel aux parties pour mettre fin aux violences et entamer des négociations. « Le Conseil devrait contraindre les parties à signer un cessez-le-feu qui ouvrirait la voie à un dialogue national », a-t-il affirmé. Enfin, le délégué du Togo a exhorté la communauté internationale à soutenir davantage le Gouvernement libanais pour faire face aux besoins humanitaires des réfugiés en provenance de Syrie.

S'exprimant tout d'abord sur le processus de paix au Moyen-Orient, M. KIM SOOK (République de Corée) a estimé que le choix que feraient, aujourd'hui, Israël et la Palestine ferait toute la différence pour l'avenir. « Récemment, nous avons été les témoins d'une faible lueur d'espoir, mais cela nous encourage à un optimisme prudent », a-t-il souligné. « Quelle que soit la gravité des incidents qui pourraient survenir au quotidien, les deux parties doivent garder à l'esprit la perspective d'une solution négociée sur toutes les questions », a-t-il ajouté. Le représentant a appelé les parties à mettre fin au cycle vicieux de la violence, en condamnant les tirs de roquettes lancés depuis Gaza, ainsi que le meurtre de deux Palestiniens lors de manifestations organisées à la suite du décès d'un détenu palestinien. M. Sook a, par ailleurs, estimé que la situation critique des habitants de la bande de Gaza ne pouvait justifier les attaques contre des installations ou le personnel humanitaire de l'ONU.

Tout en étant encouragé par les efforts entrepris par les États-Unis dans la région, le représentant de la République de Corée s'est dit préoccupé par la reprise par Israël des démolitions dans la zone C, ainsi que par la démission du Premier Ministre palestinien, M. Salaam Fayyad. M.

Sook a dit craindre que cette démission assombrisse l'avenir de l'Autorité palestinienne, ainsi que la réconciliation entre le Fatah et le Hamas et, plus globalement, les perspectives du processus de paix. Il a émis l'espoir qu'un successeur « capable » soit désigné rapidement sous le leadership du Président Abbas. La République de Corée espère, en outre, que le Quatuor reprendra son travail rapidement et que celui-ci, combiné aux efforts de médiation américains, produira un « effet synergique », a-t-il ajouté.

Le représentant a ensuite tenu à mettre l'accent sur la situation qui prévaut au Liban. En raison de la crise syrienne et de l'afflux de réfugiés depuis la Syrie, la population du Liban a augmenté de plus de 10%. Dans ce contexte, tous les acteurs politiques devraient faire front afin de garantir la souveraineté politique et l'intégrité territoriale d'un pays qui se trouve dans une situation critique, a-t-il souligné. Alors que la crise syrienne entre dans sa troisième année, M. Sook a rappelé que cinq hauts responsables d'institutions humanitaires de l'ONU avaient annoncé avoir atteint la limite de leurs capacités. « Leur déclaration devant ce Conseil, la semaine dernière, a démontré l'urgence de parvenir à une solution à la crise syrienne », a-t-il insisté. M. Sook a rappelé que les souffrances en Syrie touchaient particulièrement les groupes les plus vulnérables, c'est-à-dire les femmes et les enfants.

M. LI BAODONG (Chine) s'est préoccupé de la stagnation des pourparlers de paix concernant le processus de paix au Moyen-Orient. Il a noté les efforts entrepris récemment par les acteurs internationaux impliqués dans ce processus et espéré que les deux parties prendront des mesures pour réduire les obstacles. De l'avis de sa délégation, la construction de nouvelles colonies de peuplement constitue l'obstacle principal à la reprise des pourparlers et c'est pourquoi, a-t-il insisté, Israël doit y mettre fin. Il a aussi attiré l'attention sur la situation en matière de sécurité dans la bande de Gaza. Le représentant a demandé au Quatuor de prendre des mesures pour encourager la reprise des pourparlers entre Israël et la Palestine, en invitant en outre le Conseil de sécurité à jouer son rôle dans ce processus. L'objectif est de créer un État palestinien souverain et indépendant, sur la base des frontières de 1967, vivant en paix et côte à côte avec Israël, a-t-il dit. Le représentant a assuré que la Chine œuvrait pour encourager les pourparlers, en indiquant à cet égard que son Envoyé spécial pour le Moyen-Orient se rendra sur le terrain, du 25 au 30 avril prochain. Concernant la situation en Syrie, il a plaidé en faveur d'une solution politique, laquelle, a-t-il souligné, demeure la seule voie possible. C'est dans cette optique qu'il a appelé la communauté internationale à renforcer ses efforts de médiation pour un règlement juste et pacifique de la crise.

M. EUGÈNE RICHARD GASANA (Rwanda) a salué, dans la visite du Président des États-Unis, M. Barack Obama, un développement majeur pour l'avancement du processus de paix au Moyen-Orient. Il a demandé aux parties de s'abstenir de toutes les mesures qui risquent de saper la confiance et de faire obstacle à la poursuite des efforts en faveur de la solution à deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

« La situation en Syrie est insupportable », a ensuite déclaré le représentant du Rwanda, en soulignant qu'il était du devoir de la communauté internationale d'y mettre un terme. Après avoir passé en revue les violations des droits de l'homme commises par les parties au conflit en Syrie, ainsi que les allégations d'emploi d'armes chimiques, il a estimé que la Ligue des États arabes doit jouer un rôle essentiel pour régler ce conflit qui menace la stabilité de l'ensemble de la région. Avant de conclure, il a fait remarquer que le statu quo au Moyen-Orient n'était pas une fatalité, tant que les parties peuvent faire preuve d'une réelle volonté politique.

M. NAWAF SALAM (Liban) a affirmé que son pays respectait ses engagements en vertu des résolutions internationales pertinentes et a rappelé que le Liban avait demandé, à maintes reprises, à Israël de s'acquitter de ses obligations, notamment le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale du Liban. Le calme qui règne au Liban montre que les autorités libanaises s'en tiennent à leurs engagements, a affirmé le représentant, avant de rendre hommage au rôle de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). « Nous devons intensifier nos efforts pour parvenir à la conclusion d'un cessez-le-feu permanent », a-t-il dit. Les avions israéliens, a-t-il dénoncé, continuent de pénétrer l'espace aérien libanais, en violation de la Ligne bleue.

Depuis la réunion du Conseil de sécurité du 8 avril consacrée à la situation humanitaire en Syrie, les conséquences de la crise syrienne continuent de s'aggraver tant pour le Liban que pour les pays voisins, a poursuivi le représentant. Il a réaffirmé que le Liban se dissociait de la crise en Syrie et qu'il n'enverra pas de combattants dans ce pays. Les incidences militaires des combats en Syrie ne cessent de s'étendre au Liban, a-t-il regretté. Évoquant le problème des réfugiés syriens au Liban, il a expliqué que son pays n'était plus en mesure de répondre à leurs besoins. Les frontières resteront cependant ouvertes et nous ne renverrons pas ces réfugiés, a-t-il assuré, tout en souhaitant que cette responsabilité soit partagée.

Le représentant libanais a demandé qu'Israël cesse ses activités de colonisation dans le Territoire palestinien occupé, ainsi que la construction du mur de séparation. Il a aussi noté qu'Israël avait la main mise sur les sources en eau des Palestiniens. Après s'être attardé sur le sort inhumain des détenus palestiniens, il a demandé à Israël de régler cette question au plus vite. Il a aussi déploré le mauvais traitement infligé aux enfants, comme la torture, lorsqu'ils sont arrêtés et mis en détention

pour être interrogés. Dans son rapport sur le sujet, a-t-il observé, l'UNICEF a appelé Israël à prendre toutes les mesures susceptibles d'assurer un traitement adéquat aux enfants. Il a demandé au Conseil de sécurité d'adopter une déclaration pour traduire ces recommandations.

M. MOOTAZ AHMADEIN KHALIL (Égypte) a demandé qu'il soit mis fin par Israël, à l'occupation dans les territoires palestiniens et arabes et à la construction de nouvelles colonies de peuplement, en particulier à Jérusalem-Est. Il a appelé à mettre fin au blocus sur la bande de Gaza, ainsi qu'aux violences commises à l'encontre des Palestiniens non armés. Le représentant a également souligné qu'il était nécessaire d'examiner plus attentivement le mécanisme du Quatuor. Ce dernier, a-t-il fait remarquer, n'a réalisé aucun progrès, ces dernières années, à tel point que ses membres ne peuvent pas s'entendre sur la question de savoir s'il faut convoquer ou non une réunion.

Le représentant de l'Égypte a ensuite émis l'espoir que la visite que le Président des États-Unis, M. Barack Obama, a effectuée dans la région puisse stimuler de véritables avancées et que la question de la Palestine puisse progresser vers l'édification d'un État souverain sur la base des frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale. Il a, par ailleurs, souligné que son pays œuvrait à la stabilité à Gaza et contribuait aux efforts visant à parvenir à une réconciliation nationale. L'Égypte est cependant préoccupée par la poursuite des violations israéliennes et du manque de tentatives visant à apaiser cette situation.

Passant à la situation qui prévaut actuellement en Syrie, le représentant égyptien a estimé qu'il était urgent de mettre fin à la violence et aux pertes en vies humaines. La communauté internationale doit également apporter son appui aux Syriens, ainsi qu'aux pays voisins accueillant des réfugiés syriens. L'intégrité territoriale de la Syrie doit être préservée, a-t-il dit, en demandant qu'il soit mis fin à l'occupation du Golan syrien. L'occupation par Israël n'a pas de justification, a-t-il dit. Le représentant a demandé au Conseil de sécurité de s'acquitter de ses responsabilités en adoptant les résolutions nécessaires pour mettre fin aux colonies illégitimes israéliennes.

M. AHMED FATHALLA, Observateur permanent de la Ligue des États arabes, rappelant le récent Sommet des États arabes, a précisé qu'il avait adopté une résolution réaffirmant que le processus de paix ne peut être fragmentaire et demandant à Israël de se retirer complètement des territoires arabes occupés, y compris le Golan syrien et le Sud-Liban. Ce texte souligne aussi la nécessité d'aboutir à une solution juste pour les réfugiés palestiniens et de mettre fin à l'implantation de colonies de peuplement. La résolution précise aussi qu'Israël est un partenaire à part entière du processus de paix. En outre, ce texte appelle à mettre fin à l'occupation israélienne sur la base des frontières de 1967.

L'Observateur a ensuite rappelé la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU qui avait accordé à l'État palestinien le statut d'État observateur non membre des Nations Unies. Il a regretté l'impasse dans laquelle se trouve actuellement le processus de paix, en rejetant la faute sur les activités d'implantation des colonies israéliennes. Il a lancé un appel à la communauté internationale pour que les termes d'une solution soient fondés sur les résolutions pertinentes qui demandent le retrait d'Israël sur la base des frontières de 1967. Il a aussi demandé la libération des prisonniers arabes et palestiniens. M. Fathalla a attiré l'attention sur le rapport du Secrétaire général publié en mars 2013, qui indique que cette année sera celle de mesures décisives en faveur du processus de paix.

En ce qui concerne la Syrie, M. Fathalla a rappelé l'adoption de la résolution 580 par la Ligue des États arabes. Il a expliqué que ce texte reconnaissait à l'opposition syrienne le droit d'occuper le siège de la Syrie au sein de la Ligue des États arabes, tant qu'une solution n'est pas trouvée à la crise syrienne. Il a souligné, à cet égard, le droit de chaque État à la légitime défense. Par ailleurs, la résolution 580 se félicite des efforts entrepris par les États voisins et autres États arabes pour ce qui est de l'aide apportée aux réfugiés syriens. La Ligue des États arabes appuie en outre la convocation, au Siège de l'ONU à New York, une conférence sur tous les secteurs affectés en Syrie, à la suite des destructions majeures dans ce pays. L'Observateur a aussi indiqué que le Secrétaire général de la Ligue des États arabes avait rencontré diverses personnalités, comme le Premier Ministre du Qatar et le Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue, M. Lakhdar Brahimi, et a appelé à trouver une solution à la crise en Syrie, a-t-il dit en conclusion.

M. ROBLE OLHAYE (Djibouti), s'exprimant au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a relevé que le statu quo actuel sur la question du conflit israélo-palestinien est la préoccupation majeure qui interpelle l'OCI. Il a ajouté que malgré l'octroi du statut d'État observateur à la Palestine le 29 novembre dernier par l'Assemblée générale des Nations Unies, la situation reste instable et fragile sur le terrain. Il a dénoncé le fait qu'Israël, la puissance occupante, continue d'appliquer des politiques illégales dans les territoires occupés, y compris à Jérusalem-Est, cela à travers la multiplication de colonies de peuplement, la construction d'un mur de séparation, la détention de milliers de Palestiniens, et par le siège illégal imposé à la bande de Gaza. Ces actions menacent la mise en place de la solution à deux États et déstabilisent la région tout entière, a souligné le représentant. Il a, de ce fait, appelé la communauté internationale à s'assurer qu'Israël mette fin à ses politiques illégales de peuplement et permette au peuple palestinien d'exercer ses droits inaliénables,

dans le respect des résolutions des Nations Unies et du droit international. Il a en outre fait appel au Conseil de sécurité afin que les principes du droit soient appliqués à la question du Moyen-Orient, que le conflit israélo-palestinien soit résolu, et que la Palestine devienne un État indépendant et souverain, dans les frontières qui prévalaient avant 1967, et avec Jérusalem-Est comme capitale.

Le représentant de Djibouti a par la suite condamné les violations des droits de l'homme dont sont victimes les Palestiniens dans les geôles israéliennes. Il a notamment évoqué la mort du prisonnier palestinien Maysara Abu Hamdieh, survenue le mois dernier dans les geôles israéliennes. Il a interpellé la communauté internationale afin qu'elle prenne la défense des prisonniers palestiniens. M. Olhaye a par ailleurs indiqué que le blocus, par Israël, de la bande de Gaza, constitue une punition collective infligée aux populations civiles, et constitue une menace sérieuse à la paix et la stabilité régionales. Il a demandé la levée du blocus imposé à Gaza et l'ouverture des points de passage vers la bande de Gaza, qui sont contrôlés par Israël.

M. Roble Olhaye a ensuite exprimé la préoccupation de sa délégation, face à la détérioration de la situation en Syrie et au bain de sang qui affecte ce pays, et il a appelé à la préservation de l'unité, de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie. Le représentant a ensuite lancé un appel pour qu'il soit immédiatement mis fin aux violences et aux tueries aveugles dont souffre le peuple syrien. Il faut mettre fin aux destructions en Syrie, ceci pour le respect des valeurs islamiques et des droits de l'homme, et pour préserver la Syrie d'une guerre civile totale, a préconisé M. Olhaye. Il a par ailleurs invité le régime syrien à arrêter immédiatement de commettre des tueries ciblant ses propres populations et à s'engager dans un dialogue sérieux avec la coalition nationale de la révolution syrienne, avec les forces de l'opposition, et avec tous les représentants de la scène politique syrienne, dans un cadre qui puisse permettre au peuple syrien de voir ses aspirations légitimes pour des réformes démocratiques et un changement se concrétiser. M. Olhaye a également appelé la communauté internationale, et notamment le Conseil de sécurité, à prendre ses responsabilités et à agir rapidement pour mettre fin aux violences et autres exactions commises contre le peuple syrien, et à trouver une voie de sortie de crise pacifique en Syrie.

M. ABDALLAH Y. AL-MOUALLIMI (Arabie saoudite) a estimé que la réalisation d'une paix et d'une solution juste et équitable de la question palestinienne semblait être « un mirage décevant ». « Israël continue d'exprimer son mépris à l'égard de la communauté internationale en poursuivant la construction de nouvelles colonies de peuplement et continue également d'affirmer sa détermination à maintenir cette politique », a-t-il dit. Cette politique s'accompagne, en outre, de mauvais traitements infligés aux prisonniers palestiniens soumis à l'oppression et à la faim. C'est pourquoi, il a appelé le Conseil de sécurité à agir pour assurer la protection des prisonniers palestiniens et a demandé au Conseil des droits de l'homme, au Comité international de la Croix-Rouge, ainsi qu'aux organisations humanitaires de suivre de près cette situation. L'Arabie saoudite appelle également la communauté internationale à prendre en compte le rapport de l'UNICEF, publié en février 2013, qui dépeint de manière explicite les traitements inhumains qu'Israël inflige aux enfants palestiniens. Il est temps qu'Israël mette fin à l'occupation des territoires palestiniens, du Golan arabe syrien et des territoires libanais, a-t-il insisté.

Soulignant les résolutions et les décisions de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Al-Mouallimi a rappelé que le monde avait condamné le régime syrien. La Ligue des États arabes, qui représente la conscience de la nation arabe, a souligné, lors de son dernier sommet, la nécessité de parvenir à une solution équitable qui permettrait au peuple syrien de se défendre, de préserver ses droits et sa dignité, a-t-il indiqué. « Nous avons aussi assisté à la démarche audacieuse de l'opposition syrienne visant à s'unir sous une « coalition nationale syrienne », reconnue aujourd'hui par plus d'une centaine de pays à travers le monde. La Ligue des États arabes a d'ailleurs pris l'initiative d'inviter cette coalition à occuper le siège de la Syrie. « Il est temps que le peuple syrien regagne la place appropriée qu'il mérite au sein des organisations internationales », a insisté le représentant. Il a souligné que le peuple syrien avait fait connaître, clairement, sa volonté en demandant le départ d'un régime qui avait perdu sa légitimité à partir du moment où il avait commis des agressions et des atrocités contre son propre peuple.

Mme MARIA LUISA RIBEIRO VIOTTI (Brésil) a appelé à progresser sur la voie d'une solution à deux États. La construction de nouvelles colonies israéliennes constituent l'obstacle le plus important, a-t-elle dit, avant d'appeler Israël à cesser ces activités. Ces activités, a-t-elle rappelé, constituent une violation flagrante du droit international. Le Brésil a suivi avec intérêt la visite récente du Président des États-Unis, M. Barack Obama, dans la région, ainsi que les discussions menées par le Secrétaire d'État américain, M. John Kerry, a-t-elle indiqué. Elle a émis l'espoir que la reprise des négociations sera une des priorités des parties concernées. La représentante du Brésil a appelé les parties concernées à faire preuve de volonté politique pour arriver à une solution économiquement viable pour l'État de Palestine. Elle a aussi souligné l'engagement actif des sociétés civiles israéliennes et palestiniennes, qui contribuent considérablement aux efforts de paix et qui, a-t-elle estimé, devraient être davantage impliquées aux activités de l'UNESCO et du Conseil des droits de l'homme sur la question. Pour sa part, le Conseil de sécurité doit s'acquitter de sa responsabilité de promouvoir la paix au Moyen-Orient.

Passant à la question de la Syrie, Mme Ribeiro Viotti a condamné une nouvelle fois les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire par toutes les parties. La responsabilité première de protéger les civils incombe au Gouvernement syrien, a-t-elle rappelé. Préoccupée par les allégations faisant état d'utilisation d'armes chimiques, elle a demandé que l'enquête soit menée de manière impartiale et a appelé la Syrie à adhérer à la Convention sur les armes chimiques. La représentante a également exigé de mettre un terme au flux d'armes vers la Syrie. Elle a salué le travail du Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes. La transition en Syrie devra passer par un dialogue national complet, a-t-elle estimé, en relayant l'appel du Guatemala à tenir une deuxième réunion du Groupe d'action de Genève pour la Syrie. Elle a demandé un accès humanitaire sans entrave et la levée des sanctions unilatérales qui affectent les civils. S'agissant du Liban, Mme Ribeiro Viotti a appelé les parties syriennes et les différents acteurs libanais à coopérer avec le Gouvernement libanais pour préserver la politique de dissociation qu'il a adoptée.

M. ABDOU SALLAM DIALLO, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a fait part au Conseil de sécurité des conclusions que le Comité a adoptées lors de sa réunion, les 17 et 18 avril dernier, à Caracas, à l'invitation du Gouvernement vénézuélien. Au cours de cette réunion, le Comité avait appelé à une revitalisation du Quatuor, qui devrait coordonner son action avec les principaux acteurs de la région et rendre compte au Conseil des efforts qu'il aura entrepris à cet égard. Par ailleurs, le Comité a fermement condamné les colonies de peuplement et exigé qu'il y soit mis fin.

La réunion de Caracas a également déploré les mauvais traitements dont font l'objet les prisonniers palestiniens et les détentions sans procès, qui ont entamé une grève de la faim, résultant parfois par des décès. Les délégations ayant participé à cette réunion ont, en outre, demandé la libération immédiate de tous les prisonniers, y compris les enfants, les femmes, les élus, les personnes détenues avant les Accords d'Oslo, ainsi que celles qui sont détenues sans procès, a indiqué M. Diallo.

Le Président du Comité a aussi souligné que les États qui ont reconnu la Palestine à l'ONU avaient été exhortés à établir des relations diplomatiques avec elle. En outre, il a été décidé, à Caracas, de demander à l'Assemblée générale de proclamer une Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien, de lancer une campagne mondiale visant à mettre fin à l'occupation israélienne, d'assurer l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et de promouvoir une paix négociée, juste, durable et globale.

M. THOMAS MAYR-HARTING, Chef de la délégation de l'Union européenne, a réitéré l'urgence de parvenir, au Moyen-Orient, à relancer des efforts de paix structurés et substantiels au cours de l'année 2013. Il a salué l'appui manifesté par les États-Unis, ainsi que les efforts diplomatiques déployés en ce sens par le Gouvernement des États-Unis, en particulier l'investissement personnel du Président Barack Obama et du Secrétaire d'État John Kerry. Il a appelé Israël et la Palestine à faire preuve de bonne foi et de volonté politique. M. Mayr-Harting a rappelé l'importance de l'Initiative de paix arabe, « qui fournit un soutien régional en vue d'un accord de paix israélo-palestinien », a-t-il ajouté. Il s'est, en outre, dit conscient des obstacles barrant la voie à un accord complet entre Israéliens et Palestiniens. Mais, a-t-il insisté, « attendre des circonstances, soi-disant, plus propices, ne serait pas une option à l'heure où la solution à deux États s'éloigne ».

Le représentant a ensuite réaffirmé l'illégalité, au regard du droit international, des activités israéliennes de construction de colonies de peuplement et l'obstacle que font peser celles-ci sur la viabilité de la solution à deux États. « Il faut saisir cette nouvelle occasion pour la paix, et elle ne doit pas seulement se résumer à un retour des deux parties à la table des négociations. Il faut instaurer une meilleure confiance entre les parties et mettre en œuvre un cadre de négociations accompagné de paramètres et d'un calendrier précis », a-t-il souligné. Condamnant les tirs et les attaques à la roquette menés depuis la bande de Gaza, M. Mayr-Harting a réaffirmé l'engagement de l'Union européenne en faveur de la sécurité d'Israël, ainsi que la volonté de celle-ci de limiter, sur le terrain, toute action qui pourrait menacer la reprise de pourparlers.

« La semaine dernière, le Conseil de sécurité s'est vu dépeindre une image terrifiante du prix que paient les civils, en particulier les femmes et les enfants, en raison des combats qui ont lieu en Syrie », a poursuivi le représentant de l'Union européenne. Il a rappelé au régime syrien que la responsabilité première des violences lui incombait, et il a condamné les abus ainsi que les violations systématiques des droits de l'homme et du droit international humanitaire qui sont commis en Syrie. Il a toutefois rappelé que toutes les parties au conflit devaient respecter leurs obligations en la matière, y compris en assurant la protection des installations médicales, du personnel de santé et des patients. Il a réitéré qu'aucune impunité ne serait accordée aux auteurs de tels abus et violations. Face à la crise syrienne, l'Union européenne poursuit ses efforts en vue de parvenir à une solution politique et à une transition politique dirigée par les Syriens eux-mêmes sur la base du communiqué de Genève en date du 30 juin 2012, a rappelé M. Mayr-Harting. Outre ces efforts diplomatiques, l'Union européenne et ses États membres ont déjà répondu à l'appel de fonds lancé en faveur des réfugiés syriens en vue de faire face à la situation humanitaire, et ce, à concurrence de 800 millions d'euros, a conclu le représentant.

M. KAZUYOSHI UMEMOTO (Japon) a réitéré le soutien de son pays aux aspirations nationales palestiniennes et s'est félicité de la résolution de l'Assemblée générale ayant accordé à la Palestine le statut d'État observateur non membre des Nations Unies en novembre dernier. Il a néanmoins enjoint la Palestine à reprendre le chemin des négociations et de ne pas utiliser son nouveau statut dans un sens qui influerait négativement sur la perspective d'un accord. En cette matière, a-t-il poursuivi, la prudence doit être de mise. Israël, pour sa part, doit mettre fin à ses activités de colonisation et ne pas bloquer le transfert des recettes fiscales revenant de droit à l'Autorité palestinienne, a dit M. Umemoto. À cet égard, il s'est réjoui de la décision israélienne de reprendre le transfert de ces recettes aux Palestiniens en mars dernier. Il a enfin exprimé l'inquiétude que ressent la délégation japonaise face à la poursuite des tirs de roquettes opérés contre Israël depuis la bande de Gaza et ce, en dépit de l'accord de cessez-le-feu négocié grâce à l'entremise de l'Égypte en novembre dernier.

Le représentant a par ailleurs évoqué la situation en Syrie en déplorant l'incapacité du Conseil de sécurité à prendre les mesures nécessaires pour parvenir à une solution dans le pays. Par conséquent, a-t-il expliqué, le Japon soutient l'initiative du Qatar de soumettre le Communiqué de Genève à l'adoption de l'Assemblée générale. En ce qui concerne les allégations d'utilisation d'armes chimiques, il a enjoint le Gouvernement de la Syrie à ne pas se livrer à de telles actions, et à ne pas transférer de telles armes à des acteurs non étatiques. M. Umemoto a également exhorté la Syrie à pleinement autoriser l'équipe d'enquêteurs des Nations Unies à remplir leur mission. Il a conclu sa déclaration en exprimant la vive inquiétude de son pays envers la situation humanitaire qui prévaut dans le pays et a rappelé que le Japon avait largement contribué aux fonds d'assistance créés par la communauté internationale.

M. AHMED AL-JARMAN (Émirats arabes unis) a estimé que l'obtention du statut d'État observateur non membre par l'État de Palestine constituait une avancée significative, tout en émettant l'espoir que cette décision serait suivie de la reconnaissance de l'État de Palestine avec les frontières de 1967 et Jérusalem-Est comme capitale. Il a regretté qu'Israël poursuive les expropriations et les expulsions de Palestiniens, démontrant ainsi le manque de volonté d'Israël d'avancer dans la voie de la paix. Cela démontre aussi les violations des droits de l'homme commises par Israël à l'encontre du peuple palestinien, violations qu'il a fermement condamnées. Le représentant a demandé au Conseil de sécurité de s'acquitter de sa pleine responsabilité, conformément à la Charte des Nations Unies, afin de faire pression sur Israël pour qu'il mette un terme à ses activités illégales. Préoccupé également par la situation des Palestiniens se trouvant dans la bande de Gaza, il a appelé Israël à mettre un terme au blocus et à retirer les points de passage militaires dans d'autres villes et villages palestiniens. Il a en outre exigé la libération des prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes.

La communauté internationale doit assumer sa responsabilité collective à l'égard de la Syrie, a-t-il poursuivi, en insistant sur la nécessité de mettre en place un processus qui mette fin au bain de sang dans ce pays. Il a réaffirmé l'appui de son pays aux efforts du Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes. Il a par ailleurs réitéré que son pays était fermement engagé en faveur de la non-prolifération des armes nucléaires, tout en se déclarant déçu par le report de la tenue de la conférence sur la création d'une zone exempte de ces armes au Moyen-Orient. Avant de conclure, il a appelé Israël à adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Il a aussi exprimé les craintes de son pays concernant le programme nucléaire iranien.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a dénoncé les violations massives du droit international commises par Israël qu'il a qualifiées de crimes de guerre. Il s'est dit étonné qu'aucun responsable israélien n'ait été sanctionné pour de telles violations. « C'est Israël qui a introduit l'arme nucléaire au Moyen-Orient et empêche l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région », a-t-il poursuivi. Le représentant syrien a également dénoncé les États qui ferment les yeux devant l'occupation israélienne, notamment celle du plateau du Golan, et veulent imposer leur propre ordre du jour à l'ONU, au point de faire de l'Organisation une « organisation, non pas des nations unies, mais des nations élitistes ».

« L'aide apportée par Israël aux groupes terroristes le long de la ligne de séparation entre Israël et la Syrie est une violation flagrante des résolutions pertinentes », a-t-il également déclaré. Le délégué a accusé l'Arabie saoudite et le Qatar, mais aussi la Turquie et certains pays de l'Union européenne, de détourner l'attention du conflit israélo-palestinien en multipliant les déclarations belliqueuses à l'encontre de la Syrie. « L'Arabie saoudite et le Qatar ont semé les graines du radicalisme religieux auprès de nombreux jeunes musulmans, grâce à l'appât des pétrodollars », a-t-il conclu.

M. MOHAMMAD KHAZAEI (République islamique d'Iran), qui s'exprimait au nom du Mouvement des pays non alignés, s'est inquiété de la détérioration de la situation dans les territoires palestiniens occupés, et ce, en raison de la poursuite de la colonisation de la part de la puissance occupante, du maintien du blocus de Gaza, des raids militaires, des campagnes d'arrestations et de toutes les formes de punitions imposées à la population civile sous occupation. Il s'est dit particulièrement inquiet de la détérioration de la situation de milliers de détenus palestiniens, ainsi que

de celle de Palestiniens maintenus emprisonnés de manière illégale. Le Mouvement condamne, en outre, l'utilisation de la torture, des violences physiques ou psychologiques, ainsi que les privations qui sont imposées par Israël à ces prisonniers.

La poursuite des activités d'implantation de colonies de peuplement par Israël, en violation flagrante du droit international et de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité, fait que ce pays continue de mettre au défi la communauté internationale et de menacer la réalisation d'une solution juste et pacifique. Des milliers de Palestiniens ont dû quitter leur terre dans la vallée du Jourdain, ainsi qu'à l'intérieur ou autour de Jérusalem-Est, où la puissance occupante continue de procéder à des « transferts silencieux » de populations en vue d'assurer une majorité juive dans la ville. Les sites sacrés musulmans ou chrétiens continuent d'être visés par des violences, y compris à Jérusalem. Dans ce contexte, le représentant a appelé à mettre fin au blocus de Gaza, à l'implantation des colonies de peuplement israéliennes, à la construction du mur de séparation, aux destructions et démolitions de maisons, ainsi qu'aux excavations, en particulier sous l'esplanade de la Mosquée Al-Qods. Le Mouvement des pays non alignés insiste, en outre, sur la nécessité urgente d'une action de la part de la communauté internationale afin de réparer une situation injuste et critique et une occupation militaire qu'Israël fait endurer depuis bientôt 46 ans aux Palestiniens.

Le représentant a aussi condamné les violations de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du Liban, perpétrées par Israël, et a appelé toutes les parties concernées à respecter pleinement la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. « De telles actions constituent une grave menace à la paix et à la stabilité internationales », a-t-il dit, en ajoutant que le Mouvement des pays non alignés était aussi très préoccupé par les violations récentes de l'accord de désengagement de 1974 concernant le Golan syrien occupé. Les membres du Mouvement réitèrent, ainsi, leur appel au Conseil de sécurité afin qu'il adresse un message clair à la puissance occupante, a conclu le représentant iranien.

M. YURIY SERGEYEV (Ukraine) a indiqué que son pays était profondément préoccupé par la détérioration de la situation au Moyen-Orient, en particulier dans les territoires palestiniens. « Nous sommes fermement convaincus, a-t-il souligné, que la solution à la question de Palestine passe par l'application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur la question, et la mise en œuvre des recommandations de la Conférence de paix de Madrid ainsi que des Accords d'Oslo. Il a relevé que le manque de progrès dans le processus de paix, y compris au sujet de la question des colonies de peuplement, semble nourrir la frustration du peuple palestinien. Il a en outre déclaré que l'Ukraine rejetait tout acte terroriste, quel qu'en soit l'auteur, et quel qu'en soit le motif politique. Il a ajouté que tout acte violent de la part de groupes radicaux devrait cesser car, a-t-il dit, cela ne contribue qu'à l'escalade de la violence. Il a ensuite relevé que le moment était venu pour les divers acteurs de revenir à la table des négociations afin de parvenir à instaurer la paix dans la région. Il a par ailleurs indiqué qu'une paix globale au Moyen-Orient passait forcément par le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à la création d'un État souverain. Cela ne devrait se faire qu'en vertu d'un accord qui tienne compte du droit d'Israël à la paix et la sécurité, a-t-il ajouté.

Au sujet de la crise en Syrie, M. Sergeyev a réaffirmé l'engagement de son gouvernement pour le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie. Il a assuré que son pays soutenait les efforts de paix menés par le Représentant spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi. Il s'est dit convaincu que les parties en conflit devraient cesser les hostilités de manière durable, afin de parvenir à une solution politique menée par les Syriens eux-mêmes. Il a ensuite appelé à un dialogue national inclusif et a condamné toute nouvelle tentative de militarisation du conflit. L'Ukraine, a-t-il ajouté avant de conclure, apporte son concours à la prise en charge des réfugiés syriens.

M. ASOKE KUMAR MUKERJI (Inde) a déploré le blocage du processus de paix israélo-palestinien et le maintien des entraves à la liberté de mouvement des Palestiniens de Cisjordanie, ainsi que le blocus imposé à la bande de Gaza. Le principe même de deux États coexistants dans la paix et la sécurité est, a-t-il estimé, remis en cause par la situation actuelle. Tout en saluant la levée par Israël de quelques restrictions à l'accès de marchandises dans la bande de Gaza, le représentant a exhorté Israël à cesser la colonisation et à rétablir la confiance en vue de reprendre les négociations avec les Palestiniens.

Le représentant a par ailleurs rappelé que le Gouvernement palestinien accusait un déficit de 1,2 milliard de dollars et a appelé les États Membres à maintenir leur appui financier. Il a poursuivi en rappelant les liens historiques qui unissent son pays à la Palestine. L'Inde, a-t-il précisé, fut le premier État non arabe à reconnaître la Palestine en 1988. En outre, l'Inde avait pleinement soutenu la demande palestinienne d'obtention du statut d'État observateur non membre des Nations Unies. Sur le plan des contributions financières, l'Inde a matérialisé, à plusieurs reprises, son soutien politique par une contribution financière au budget de l'Autorité palestinienne et à celui de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Le représentant a conclu sa déclaration en appelant toutes les parties au conflit syrien à rejoindre la table des négociations pour parvenir à un accord satisfaisant pour toutes les franges de la société syrienne.

M. OSCAR LEÓN GONZÁLEZ (Cuba) a estimé que le problème principal au Moyen-Orient était l'agression systématique par Israël de la Palestine. Le Conseil de sécurité doit jouer son rôle pour maintenir la paix et la sécurité internationales, en adoptant immédiatement des mesures concrètes pour faire cesser les politiques illicites et les violations flagrantes des droits du peuple palestinien par Israël, a-t-il insisté. Le représentant de Cuba a estimé que l'occupation illicite du territoire palestinien par Israël restait le principal obstacle sur la voie d'une solution complète et durable. Il a rappelé que Cuba avait soutenu la décision de l'Assemblée générale d'octroyer à la Palestine le statut d'État observateur non membre de l'ONU, tout en espérant que cela ne serait qu'une étape intermédiaire vers son admission en tant qu'État Membre à part entière. Le représentant s'est ensuite inquiété des problèmes humanitaires qui se posent dans la bande de Gaza et du sort des prisonniers palestiniens qui se trouvent dans les prisons israéliennes. Il a soutenu la lutte du peuple palestinien pour l'autodétermination et la création d'un État indépendant.

Passant à la question de la Syrie, M. León González a prôné le dialogue entre toutes les parties. Il s'est inquiété des déclarations et mesures prises par le Conseil de sécurité qui ne font qu'encourager l'escalade de la violence et porter atteinte à la souveraineté nationale d'un État. Il a aussi dénoncé les manœuvres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) qui, a-t-il dit, cherche à faire approuver par le Conseil de sécurité une agression de la Syrie. Cuba condamne les pertes en vies humaines en Syrie et les actions violentes menées dans ce pays contre la population civile. Le représentant a rejeté toute tentative d'utiliser la protection des civils comme prétexte pour justifier une intervention étrangère. Enfin, il s'est élevé contre la politique de « deux poids deux mesures » adoptée par le Conseil de sécurité et son incapacité à recommander l'admission de la Palestine en tant qu'État Membre de l'ONU.

M. SHAVENDRA SILVA (Sri Lanka) a souligné l'urgence à faire cesser la marginalisation et l'oppression des Palestiniens sur leurs propres terres. Il a déploré la poursuite des activités de colonisation, qui sont contraires à l'article 49 de la quatrième Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre. Il a rappelé que la communauté internationale avait réitéré son appel pour qu'Israël y mette un terme. Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, le Conseil des droits de l'homme, le Conseil économique et social, ainsi que la Cour internationale de Justice, ont tous condamné ces activités, a-t-il insisté.

Le représentant s'est aussi inquiété du blocus imposé à Gaza, qui a placé 80% des familles de la région dans la dépendance de l'aide humanitaire. Il a demandé à Israël de lever les restrictions aux importations et exportations. Le représentant a appelé les deux parties à instaurer un climat propice à la paix, en prenant des mesures de confiance. Israël doit protéger la population palestinienne dans les territoires palestiniens occupés et s'abstenir de prendre des mesures contraires au droit international. Conscient également des exigences de sécurité d'Israël, il a déploré les attaques contre les civils israéliens, notamment les tirs de roquettes depuis Gaza. Enfin, il a soutenu la candidature de la Palestine au statut d'État Membre à part entière de l'ONU.

M. MOHAMED KHALED KHIARI (Tunisie) a dénoncé la politique d'annexion par Israël des territoires palestiniens qui se poursuit malgré son caractère illégal. Il a également fait part de sa vive inquiétude concernant le sort des prisonniers politiques palestiniens. La reprise des négociations sur une base juste et équitable est le seul moyen de revitaliser le processus de paix, a-t-il affirmé. Le délégué de la Tunisie s'est dit par ailleurs préoccupé par la crise qui se poursuit en Syrie. Le représentant a assuré au peuple syrien le plein appui de son pays à la réalisation de ses aspirations et réaffirmé le soutien de la Tunisie aux initiatives prises par la Ligue des États arabes visant à régler la crise dans ce pays.

M. GEIR PEDERSEN (Norvège) a exhorté le Conseil de sécurité à prendre une position ferme à l'encontre des graves violations du droit international humanitaire, notamment en Syrie, même si la communauté internationale reste divisée en ce qui concerne la solution politique. Il a appelé tous les pays à mettre un terme à la prolifération des armes en Syrie. Le Président syrien doit commencer à transférer le pouvoir politique afin de garantir une représentation pluraliste dans ce pays, a-t-il préconisé. L'opposition doit de son côté contribuer au dialogue politique, tandis que le Conseil de sécurité doit promouvoir une transition politique sur la base du Communiqué de Genève, a estimé M. Pedersen.

Le représentant a soutenu « les efforts menés par les groupes de l'opposition syrienne afin de parvenir à une société pluraliste ». Il faut veiller à ce que tous les groupes minoritaires soient protégés, a-t-il requis. Face à la crise humanitaire, il a demandé aux parties de respecter le droit international humanitaire et les droits de l'homme, et de renoncer à la violence sexiste. Il a aussi indiqué que la Norvège a versé 75 millions de dollars aux réfugiés syriens au titre de l'aide humanitaire. Le 19 mars, la Norvège a présidé la réunion des bailleurs de fonds pour la Palestine, a-t-il ajouté. En ce qui concerne la Palestine, il a demandé que des mesures utiles soient prises en vue de favoriser une solution à deux États et il a appelé la communauté internationale à combler le déficit budgétaire palestinien.

M. JORGE VALERO BRICEÑO (Venezuela) a également exprimé les préoccupations de son pays à l'égard des prisonniers palestiniens détenus par Israël. « Cet État maintient en détention environ 5 000 prisonniers politiques dans des conditions déplorables », a-t-il dit, en notant que les détentions arbitraires, le harcèlement et l'intimidation étaient des pratiques quotidiennes. En outre, Israël poursuit ses activités illégales d'implantation de colonies de peuplement, ainsi que le blocus imposé à la population de Gaza. Selon l'UNICEF, environ 700 enfants palestiniens, âgés de 12 à 17 ans, sont arrêtés chaque année, interrogés ou détenus par l'armée, la police et les Forces de sécurité israéliennes, a-t-il souligné.

« Le Venezuela admire l'endurance du peuple palestinien », a déclaré son représentant, qui réaffirme l'appui de son pays à la demande d'admission de la Palestine à l'ONU en tant qu'État Membre à part entière. Il a, entre autres, demandé à Israël de se retirer des frontières d'avant 1967, conformément à la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité; de reconnaître le droit au retour pour les réfugiés palestiniens; de libérer l'ensemble des prisonniers palestiniens et de mettre fin à l'occupation du Golan syrien. « Ceux qui commettent des crimes auxquels s'appliquent le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, doivent payer pour leurs crimes », a-t-il ajouté.

M. Valero Briceño a ensuite mis en exergue la réunion qu'a tenue le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien à Caracas, les 17 et 18 avril dernier. Au cours de celle-ci, a-t-il rappelé, le Ministre palestinien des affaires étrangères, M. Riyad al-Maliki, est venu expliquer qu'un véritable « apartheid » était en cours dans les territoires occupés. « Il est scandaleux que les Palestiniens doivent demander une autorisation pour entrer ou se déplacer sur leur propre territoire », s'est-il indigné.

S'agissant de la Syrie, M. Valero Briceño a réaffirmé que la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de ce pays devraient être respectées et il a regretté que des armes aient été fournies, depuis l'étranger, à des groupes impliqués dans des activités terroristes et qui refusent d'entamer un dialogue politique. « L'ingérence de puissances étrangères est une violation flagrante des principes de souveraineté, d'intégrité territoriale et d'indépendance politique de la Syrie », a-t-il dit avant de conclure.

M. SAIFUL AZAM MARTINUS ABDULLAH (Malaisie) s'est dit grandement préoccupé par le sort de milliers de prisonniers palestiniens maintenus en détention de manière arbitraire en Israël. « En agissant ainsi, Israël se moque de l'état de droit alors que ce pays ne cesse de répéter qu'il est la seule démocratie au Moyen-Orient », a-t-il souligné. Il a également condamné l'usage disproportionné de la force dont Israël fait preuve pour s'opposer à ceux qui protestent de manière pacifique contre les traitements imposés à ces prisonniers.

Le représentant a ensuite réitéré que la Malaisie condamnait les activités de peuplement menées par Israël, « tout comme l'Assemblée générale, le Conseil des droits de l'homme, le Conseil économique et social (ECOSOC), la Cour internationale de Justice (CIJ) et le Conseil de sécurité ont déclaré que ces activités sont illégales », a-t-il précisé. « Si la conviction de l'illégalité de ces activités de peuplement était sincère, ces mêmes organes devraient rejoindre la Malaisie et condamner fermement la pratique haineuse qui consiste à empêcher que les Palestiniens puissent construire sur leur propre terre et cultiver celle-ci », a ajouté M. Abdullah. Il s'est ensuite indigné contre la pratique qui consiste pour Israël à armer ses colons au prétexte qu'ils doivent assurer leur légitime défense et a condamné la « judaïsation » de plus en plus évidente menée par Israël à Jérusalem-Est. Il a ensuite souligné qu'il était urgent de mettre fin au blocus de Gaza afin de prévenir la dégradation de la situation humanitaire et l'insécurité alimentaire auxquelles doit faire face la population.

Rappelant que son pays était préoccupé par la situation en Syrie, le représentant a réaffirmé que la Malaisie demeurerait convaincue qu'une solution politique à la crise existe, et que celle-ci doit se baser sur les résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012) du Conseil de sécurité, ainsi que sur le Communiqué de Genève du Groupe d'action pour la Syrie, en date du 30 juin 2012.

Mme GRETA GUNNARSDÓTTIR (Islande) a regretté que le Conseil de sécurité n'ait pas été à la hauteur de ses responsabilités en ce qui concerne le conflit israélo-palestinien et la crise en Syrie. Elle a appuyé les sentiments exprimés par les dirigeants des agences, fonds et programmes des Nations Unies, qui ont publié un article dans le New York Times le 15 avril pour demander d'user de toute l'influence nécessaire pour sauver le peuple syrien et la région de la catastrophe. Elle a rappelé qu'il y a actuellement en Syrie 400 000 réfugiés dans l'attente d'assistance humanitaire et 200 000 déplacés. En ce qui concerne le Golan syrien occupé, elle a demandé au Conseil de sécurité d'adopter un plan d'action à la lumière de la situation sur le terrain.

La représentante a par ailleurs constaté la hausse du nombre de victimes palestiniennes du fait des forces israéliennes, ainsi que la destruction des infrastructures palestiniennes. Elle a aussi dénoncé les activités de colonisation et a appelé à les faire cesser, de même que les détentions d'enfants palestiniens dans les prisons israéliennes. Enfin, elle a appelé les Palestiniens à renforcer leur volonté de réconciliation. Le Conseil de sécurité doit quant à lui adopter un rôle plus actif pour résoudre le conflit israélo-palestinien, notamment en reconnaissant le statut d'État Membre permanent

de l'ONU à la Palestine. Pour ce qui est de la Syrie, le Conseil de sécurité devrait en référer à la Cour pénale internationale, a-t-elle estimé.

M. DESRA PERCAYA (Indonésie) a indiqué que son pays restait un fervent partisan de la solution à deux États vivant côte à côte au Moyen-Orient dans la paix et la sécurité. « Les colonies de peuplement israéliennes continuent d'être un obstacle quasiment insurmontable à l'atteinte de cet objectif », a-t-il déploré, avant de dénoncer la situation humanitaire dramatique qui prévaut à Gaza en raison du blocus israélien. Il a ensuite trouvé décourageant que le seul point positif au cours de l'année écoulée ait été l'admission de la Palestine en tant qu'État observateur non membre des Nations Unies. « Mon pays demeure extrêmement préoccupé par l'emprisonnement illégal et inhumain de milliers de Palestiniens dans les geôles israéliennes », a en outre affirmé le délégué indonésien. En conclusion, et abordant la crise en Syrie, M. Percaya a exhorté les membres du Conseil à mettre de côté leurs différends afin de convaincre les parties de mettre un terme à la violence.

M. MANIEMAGEN GOVENDER (Afrique du Sud) a déploré le caractère improductif de la majorité des débats qui ont lieu sur le Moyen-Orient, chaque pays campant sur ses positions. Il a déploré l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix, indiquant que les activités de colonisation israéliennes étaient un obstacle à l'avancement de ce processus. Il s'est aussi dit préoccupé par les violences commises par les colons israéliens à l'encontre des Palestiniens, et a espéré que les autorités israéliennes condamneraient vigoureusement de tels agissements. « Israël doit améliorer les conditions de vie des prisonniers palestiniens », a-t-il poursuivi, avant de dénoncer l'arrestation et la détention d'enfants palestiniens par les Forces de sécurité israéliennes. En conclusion, le représentant sud-africain a affirmé que le Conseil de sécurité et le Quatuor devaient intensifier leurs efforts afin de faire avancer le processus de paix.

M. CHARLES T. NTWAAGAE (Botswana) a tenu à saluer l'aspiration des peuples arabes à la démocratie et à la liberté. À cet égard, le représentant a tenu à réaffirmer que son pays se tenait à leurs côtés pour développer et construire des institutions fortes et inclusives. Le Moyen-Orient d'aujourd'hui est complètement différent de ce qu'il était il y a quelques années, a-t-il estimé en pointant du doigt les bouleversements politiques et sociaux à l'œuvre dans cette région. À propos de la situation syrienne, il a tenu à exprimer sa profonde inquiétude sur « ce qui pourrait devenir une catastrophe humanitaire ». Il a évoqué en particulier la situation des millions de réfugiés et de déplacés et a appelé le Conseil de sécurité à se montrer à la hauteur de ses prérogatives et responsabilités pour mettre fin à cette situation. Il a conclu en abordant la question de Palestine qui, selon lui, exige la conclusion d'un accord entre les deux parties, accord qui permettrait de voir coexister deux États vivant côte à côte en sécurité.

M. HALIT ÇEVİK (Turquie) a appelé les deux parties, palestinienne et israélienne, à reprendre les négociations, saluant les efforts déployés par les États-Unis pour contribuer à leur reprise. Il a demandé à Israël de respecter les paramètres du processus de paix. Il a par ailleurs jugé méritoire la proposition du Conseil des droits de l'homme de créer un comité d'enquête sur les violations des droits des palestiniens. Le blocus de Gaza est inadmissible, a-t-il ajouté, invitant Israël à respecter ses engagements. La réconciliation permettra aux Palestiniens de reprendre la voie de la paix, a-t-il espéré. Nous sommes prêts à soutenir un gouvernement uni de la Palestine.

Le représentant a ensuite déploré la catastrophe humanitaire en Syrie, qui a causé 1,3 million de réfugiés. Il a soulevé la responsabilité de la communauté internationale qui doit, selon lui, soutenir le peuple syrien dans sa lutte. Les voisins de la Syrie ne peuvent pas continuer à absorber les réfugiés syriens, et la communauté internationale doit étudier d'autres moyens pour ces personnes, a-t-il dit. Il a rappelé que la réunion des Amis du peuple syrien, qui s'est tenue récemment à Istanbul, a décidé de tout mettre en œuvre pour mettre un terme au conflit syrien.

M. YOUSEF SULTAN LARAM (Qatar) a souligné qu'il était essentiel maintenant de faire avancer le processus de paix. Il a détaillé les efforts de la Ligue des États arabes à cette fin, en appelant Israël à cesser sa politique d'occupation. En ce qui concerne la Syrie, il a dénoncé le pouvoir syrien qui a perdu sa légitimité et continue de perpétrer des massacres. « Les crimes commis par ce régime sont une honte pour l'humanité », a-t-il affirmé. Le représentant a ensuite encouragé dans ses travaux la mission d'enquête des Nations Unies sur les allégations de l'emploi d'armes chimiques en Syrie.

« La crise en Syrie menace toute la région », a-t-il mis en garde, en ajoutant que plus cette crise durait, plus elle rendait difficile le retour à une solution politique. Le représentant a ensuite souligné les efforts de la Ligue des États arabes pour un règlement de la crise syrienne et s'est félicité de la formation d'une coalition nationale syrienne, regroupant les groupes d'opposition. « Si le Conseil ne protège pas le peuple syrien et le peuple palestinien, alors c'est toute la région qui sera davantage déstabilisée », a prévenu le délégué du Qatar.

Mme MARÍA RUBIALES DE CHAMORRO (Nicaragua) a dénoncé l'occupation illégale d'Israël et sa politique expansionniste. Le Nicaragua reconnaît pleinement l'existence de l'État palestinien,

depuis les années 1980, a-t-elle rappelé, en regrettant le veto utilisé au Conseil de sécurité pour faire obstacle à la candidature de cet État à devenir un membre de l'ONU à part entière. De son côté, Israël intensifie ses activités de colonisation et maintient son blocus sur Gaza, a-t-elle regretté. La représentante a aussi noté qu'Israël continuait de modifier les compositions ethnique et religieuse du Territoire palestinien occupé. La paix doit être instaurée dans tous les pays de la région, a-t-elle estimé. La représentante a également attiré l'attention sur le sort des prisonniers palestiniens qui se trouvent dans les prisons israéliennes, en exigeant leur libération. Elle a plaidé en faveur de la proclamation de l'Année internationale du peuple palestinien. Il est temps de mettre fin à la politique des « deux poids deux mesures » au Conseil de sécurité, a insisté la représentante en faisant référence à la situation en Syrie. Elle a dénoncé ainsi la militarisation de la crise dans ce pays.

M. JAMAL FARES ALROWAIEI (Bahreïn) a exhorté la communauté internationale à s'acquitter de ses responsabilités et à protéger le peuple palestinien. Il a ensuite plaidé pour réaffirmer l'engagement en faveur de la relance du processus de paix. Il a ensuite dénoncé l'occupation israélienne, qui doit, a-t-il insisté, prendre fin. « La paix au Moyen-Orient et l'établissement d'un État palestinien viable et indépendant sont les seules options possibles », a rappelé le délégué de Bahreïn, qui a de nouveau appelé à la cessation de la colonisation israélienne dans les territoires palestiniens. En conclusion, le représentant a demandé au Conseil de sécurité et au Quatuor d'intensifier leurs efforts afin de sortir le processus de paix de l'impasse.

M. XAVIER LASSO MENDOZA (Équateur) a réaffirmé que son pays demeurait préoccupé par la position du Conseil de sécurité sur la situation en Israël et en Palestine. Il a souhaité que l'ONU s'emploie à faire respecter le droit international et les mesures visant à faire cesser l'abus de la force par Israël. Rappelant l'accession de la Palestine au statut d'État observateur non membre de l'ONU, il a souligné que cela reflétait la position exprimée par la majorité des États Membres. Israël jouit, cependant, d'une véritable immunité, a-t-il observé. Le représentant a également noté que les activités de colonisation se sont accrues après l'octroi du statut d'État d'observateur non membre à la Palestine. Il a demandé que le droit international s'applique à tous les États. Le Conseil de sécurité doit renoncer à son attitude passive face aux exactions israéliennes, au risque d'en devenir complice, a-t-il insisté avant de conclure.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel